

► PICARDIE 2010

Santé, accès aux soins, formation des personnels médicaux et paramédicaux

CE QUI A CHANGÉ EN PICARDIE DEPUIS 2004

Même si ce n'est pas de sa compétence, la Région a mis en place une politique régionale de santé. Elle finance depuis 2007 la formation des personnels de santé.

Financement de certains matériels dans les hôpitaux (fonctionnement des hélicoptères de SAMU, scanners,...)

Mobilisation aux côtés des élus et des habitants pour défendre l'hôpital public partout en Picardie

Développement d'action de prévention auprès des jeunes (addiction, sexualité,...)

Financement de projets de recherche en milieu hospitalier, soutien au rapprochement entre l'UPJV et le CHU d'Amiens

La loi du 13 août 2004 a transféré aux Régions la responsabilité de la gestion des Institut de formation des professionnels du secteur paramédical.

Création d'une bourse échelon 0 pour les 500 étudiants qui en ont besoin, sur l'initiative de la Région.

Création d'une bourse de fidélisation pour les étudiants en Institut de soins Infirmiers qui s'engagent à exercer dans la Région.

Création d'une bourse de fidélisation pour les internes de médecine générale en milieu rural, pour les sages femmes et les kinésithérapeutes



... Ensemble, poursuivons le changement

claudegewerc@gmail.com